CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Samuel-De Champlain

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE JEUDI 25 SEPTEMBRE À 17 H
AU CFP SAMUEL-DE CHAMPLAIN
(2740, AVENUE ST-DAVID, QUÉBEC, LOCAL 1325)

Présents :

D'ASCOLA Marie-Eve, directrice
DUFOUR Rénald, représentant de la communauté
FORTIN Katy, représentante du personnel enseignant
GAGNON Mylène, responsable de gestion administrative
GUILMETTE Marie-Christine, représentante du personnel professionnel
LAVOIE Bobby, directeur adjoint
LÉGARÉ Martin, représentant de la communauté
MILLET Marilyne, secrétaire du conseil d'établissement
ROBICHAUD Anne, représentante du personnel enseignant
VACHON Marie-Noëlle, gestionnaire administrative d'établissement

Absents :

GARNEAU Jérémy, représentant des élèves (élève en Vente-conseil)
GARNEAU Manon, représentante du personnel de soutien
LAVOIE Alexandre, représentant de la communauté
POISSON David, représentant des élèves (élève en Vente-conseil)

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Marie-Eve D'Ascola et M. Rénald Dufour accueillent les membres. Le quorum requis par la loi est respecté. Mme Marie-Eve D'Ascola ouvre la séance à 17h04.

2. ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE ET LA VICE-PRÉSIDENCE DU CÉ 2025-2026

Mme Marie-Eve D'Ascola procède à l'appel des candidatures au poste de la présidence du conseil d'établissement. M. Martin Légaré propose M. Rénald Dufour à titre de président pour une nouvelle année.

ATTENDU qu'une seule candidature a été proposée, M. Rénald Dufour accepte et remercie les membres.

CE-25/26-01 **IL EST PROPOSÉ** M. Rénald Dufour à la présidence du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mme Marie-Eve D'Ascola procède à l'appel des candidatures au poste de la vice-présidence du conseil d'établissement. M. Rénald Dufour propose M. Martin Légaré à titre de vice-président pour une nouvelle année.

ATTENDU qu'une seule candidature a été proposée, M. Martin Légaré accepte et remercie les membres.

CE-25/26-02 **IL EST PROPOSÉ** M. Martin Légaré à la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Rénald Dufour procède à la lecture de l'ordre du jour de la séance.

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Élection à la présidence et la vice-présidence du Conseil d'établissement 2025-2026
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Questions accordées au public
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2025
6. Suivi au procès-verbal de la dernière séance
   - 6.1. Menus de la cafétéria (point 8.2)
   - 6.2. Échéancier des débuts et fins de formation 2025-2026 (point 6.3)
   - 6.3. Planification des effectifs 2025-2026 - orthopédagogue, surveillant, magasinier (point 6.5)
7. Dénonciation d'intérêt et autorisation de transmission de renseignements
8. Formation des nouveaux membres

Consultation :

Points de décision :

9. Adoption du rapport annuel 2024-2025
10. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026
11. Règles de régie interne du CÉ 2025-2026, incluant le calendrier des rencontres
12. Implantation de l'ASP en secrétariat médical
13. Approbation des sorties éducatives

Points d'information :

14. Coupures budgétaires
15. Cartes charpenterie-menuiserie
16. État final des ETP 2024-2025 | Portrait des admissions
17. Mesures d'urgence en cas de fermeture – Exercices d'évacuation
18. Projet éducatif 2023-2027 et plan de mise en œuvre 2025-2026
19. Suivi du déménagement

20. Reddition de compte SAE
21. Matières diverses
22. Levée de la séance

M. Rénald Dufour demande s'il y a des ajouts ou des modifications à cet ordre du jour.

CE-25/26-03 Après lecture, **IL EST PROPOSÉ** par M. Martin Légaré et appuyé par Mme Marie-Christine Guilmette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. QUESTIONS ACCORDÉES AU PUBLIC

Aucun public présent et nous n'avons reçu aucune demande du public.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUIN 2025

M. Rénald Dufour invite les membres présents lors de la séance du 4 juin 2025 à faire part de leurs commentaires et corrections et demande si le texte est conforme aux propos tenus.

Mme Anne Robichaud demande une modification du point 7.3, cependant Mme Marie-Eve D'Ascola confirme qu'il n'y a pas de changement à effectuer si cela n'est pas un verbatim.

Une majuscule sera ajoutée au point 6.6.

CE-25/26-04 **IL EST PROPOSÉ** par M. Martin Légaré et appuyé par Mme Marie-Christine Guilmette d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 4 juin 2025 avec la modification apportée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2025

6.1 Menus de la cafétéria

Mme Marie-Noëlle Vachon informe que la cafétéria dépend de l'école secondaire et que les coûts des menus ont été approuvés lors de leur CÉ. Il y a une augmentation de 0,25 $ sur les menus pour l'année 2025-2026**.** Le menu sera diffusé au CFP pour nos élèves. Ce point sera supprimé à l'ordre du jour du mois de juin.

Mme Marie-Noëlle Vachon répond à une question de Mme Anne Robichaud en précisant que les enseignants ont la possibilité d'aller à la cafétéria les matins.

6.2 Échéancier des débuts et fins de formation 2025-2026

Mme Marie-Eve D'Ascola présente l'échéancier remis avant la séance, concernant les débuts et fins de formation 2025-2026. Aucune particularité pour cette année. Des modifications ont été apportées concernant les dates de la formation Entretien Général d'Immeubles. En effet,

le début des cours a été reporté au 14 octobre 2025 afin d'avoir assez d'inscriptions.

6.3 Planification des effectifs 2025-2026

Mme Marie-Noëlle Vachon présente les orientations des effectifs pour l'année 2025-2026. Suite aux restrictions budgétaires imposées en juin 2025, le plan d'effectif a dû être révisé. La Direction a procédé à une coupure sur les postes d'orthopédagogue et de surveillant d'élèves au Centre du bâtiment. Le poste de magasinier au Centre du bâtiment est maintenu et ouvert à 25h/semaine. Ce poste bénéficiera du financement de l'offensive de la construction et diminuera l'impact sur le service aux élèves.

7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT ET AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS

M. Rénald Dufour invite les membres à remplir les deux formulaires qui leur ont été transmis. Ils doivent déclarer les contrats qu'ils pourraient avoir de firmes ou d'organisations qui traitent avec l'école ou le CSSPS et qui pourraient apporter un conflit d'intérêts.

Le formulaire d'autorisation de transmission de renseignements permet au Centre de service scolaire de transmettre certains renseignements personnels à la Fédération des comités de parents si on le désire ou non. Il faut remettre les formulaires complétés à Mme Marilyne Millet à la fin de la séance.

8. FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES

M. Rénald Dufour rappelle qu'une formation est obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ. Il s'agit de 6 capsules à visionner. Un courriel sera envoyé aux nouveaux représentants d'élèves.

DÉCISIONS :

9. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

M. Rénald Dufour rappelle que le rapport annuel 2024-2025 a été complété en juin par la direction et lui-même. Il s'agit d'un résumé des activités de l'année du conseil d'établissement. Il demande si les membres du CÉ ont des ajouts ou des modifications à apporter.

Le nom de Mme Marie-Christine Guilmette sera rectifié.

CE-25/26-05 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Katy Fortin et appuyé par M. Martin Légaré d'approuver le rapport annuel 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2025-2026

Mme Marie-Eve D'Ascola informe que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026 présenté au CÉ du 4 juin 2025 doit être adopté. Celui-ci sera transmis au secrétariat général.

CE-25/26-06 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Anne Robichaud et appuyé par Mme Marie-Christine Guilmette d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CÉ 2025-2026, INCLUANT LE CALENDRIER DES RENCONTRES

Mme Marie-Eve D'Ascola propose quelques modifications à apporter aux règles de régie interne du CÉ 2025-2026.

La mention « le directeur » est remplacée par « la direction »

Ajout du point 7.5.6 :
De manière exceptionnelle, les membres peuvent voter sur une proposition envoyée par courriel. Toutefois, celle-ci devra être entérinée officiellement lors de la prochaine rencontre.

Les séances du conseil d'établissement se tiendront les mardis en soirée. La séance d'avril 2026 aura lieu en même temps que le conseil d'administration (C.A.). Il sera possible de déplacer la date afin que certaines personnes puissent assister au C.A.

CE-25/26-07 **IL EST PROPOSÉ** par M. Martin Légaré et appuyé par Mme Anne Robichaud d'approuver les règles de régie interne du CÉ 2025-2026 ainsi que le calendrier des rencontres tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. IMPLANTATION DE L'ASP EN SECRÉTARIAT MÉDICAL

Mme Marie-Eve D'Ascola rappelle que le Centre a la possibilité d'enseigner l'ASP en secrétariat médical. Elle demande l'accord aux membres du CÉ pour l'implantation de cet ASP comprenant 450 heures avec un démarrage en novembre.

Mme Anne Robichaud évoque une inquiétude sur la date de démarrage et la préparation des compétences sur Moodle. M. Bobby Lavoie précise que l'enseignante qui donnait ces cours à Fierbourg partagerait son matériel. Mme Marie-Eve D'Ascola va également demander à la conseillère pédagogique d'aider notre enseignante.

Mme Marie-Christine Guilmette fait le point sur les inscriptions et explique les problématiques rencontrées ainsi que les prérequis.

CE-25/26-08 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Anne Robichaud et appuyé par Mme Marie-Christine Guilmette d'approuver l'implantation de l'ASP en secrétariat médical.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES

M. Rénald Dufour présente les sorties éducatives.

Les deux visites prévues en septembre pour le programme de Vente-conseil sont retirées car il s'agit d'une analyse terrain qui rentrent dans le cadre de leur cours.

Une sortie est programmée au mois d'octobre et janvier pour l'ensemble des groupes en plomberie-chauffage (jour et soir). Les élèves visiteront les bâtiments exploités sur la Colline Parlementaire.

Une sortie est programmée le 28 novembre prochain pour les élèves du groupe 508J en plomberie-chauffage.

CE-25/26-09 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Katy Fortin et appuyé par Mme Marie-Christine Guilmette d'approuver les sorties éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS :

14. COUPURES BUDGÉTAIRES

Mme Marie-Eve D'Ascola rappelle le montant des coupures budgétaires du centre (500 000$). Les tâches des enseignants ont dû être révisées pour 2025-2026.

La direction a pu réaliser une coupure de 323 000$ afin de diminuer le déficit du budget. L'impact donne lieu à la suppression de 3 postes, le déjeuner du personnel et des élèves, le budget publicitaire, le budget du conseil d'établissement (repas), le perfectionnement, le temps supplémentaire, la division de groupe et au report du programme HSMS.

Mme Marie-Eve D'Ascola rappelle que l'exercice sera à reproduire l'année prochain, en 2026-2027.

15. CARTES CHARPENTERIE-MENUISERIE

Mme Marie-Eve D'Ascola rappelle que le Centre est en attente du ministère concernant l'obtention des cartes provisoires du DEP en charpenterie-menuiserie. Une rencontre est prévue avec la direction du Centre, le 2 octobre prochain.

16. ÉTAT FINAL DES ETP 2024-2025 | PORTRAIT DES ADMISSIONS

Mme Marie-Noëlle Vachon présente le bilan des ETP 2024-2025. En date du 30 juin 2025, il y a eu 355 ETP. Elle détaille les prévisions par programme.

L'année a été très positive.

Mme Marie-Noëlle Vachon précise que la fermeture du budget sera présentée au prochain CÉ.

17. MESURES D'URGENCE EN CAS DE FERMETURE | EXERCICES D'ÉVACUATION

Mme Marie-Noëlle Vachon informe qu'un exercice d'évacuation est prévu en automne 2025 pour le CFP et le Centre du bâtiment.

18. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2025-2026

Mme Marie-Eve D'Ascola présente le projet éducatif et le plan de mise en œuvre 2025-2026. Elle demande de mettre l'accent sur l'apprentissage de la suite Office en secrétariat et comptabilité.

Elle apporte les modifications suivantes :

Au point 1.2.1 : Mettre en place un minimum de 3 rencontres CAP lors des journées pédagogiques.

Au point 2.1.1 : Diversifier les pratiques évaluatives en enseignement individualisé pour les compétences cibles en CAP.

Au point 2.1.2 : Mettre en place des pratiques favorisant le partage et les interactions entre élèves pour les compétences ciblées en CAP.

Au point 3.1.1 : Transmettre le sondage en même temps que l'appréciation du stagiaire et en fin de formation pour les DEP qui n'ont pas de stage.

Au point 3.2.2 : Amener chaque membre du personnel à se donner un défi personnel en lien avec ses compétences numériques.

19. SUIVI DU DÉMÉNAGEMENT

Mme Marie-Noëlle Vachon présente les nouveaux plans et les images reçus par les ressources matérielles. La démolition et le désamiantage du bâtiment sont en cours. La direction est en attente de validation auprès de la ministre.

La date de livraison est prévue en fin d'année.

20. REDDITION DE COMPTE SAE

Mme Mylène Gagnon présente le rapport 2024-2025 pour le Service aux entreprises. Une année très positive.
Le plan de développement 2025-2026 sera plus réaliste. Les chiffres seront maintenus, les

formations déficitaires seront abandonnées (non offertes). L'équipe du SAE est à la recherche de nouveaux partenariats et tente de faciliter les inscriptions aux directions des autres établissements scolaires.

Mme Mylène Gagnon précise que la politique d'annulation mise en place en 2024-2025 a été validée.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 35.

LE PRÉSIDENT
Rénald Dufour

LA SECRÉTAIRE
Marilyne Millet